



## MAC APS ASD

Maintien et Actualisation et des Compétences du Certificat D'acteur De Prévention Et Secours - Aide Et Soins A Domicile

DUREE DE FORMATION :		NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION :	
1 journée totale 7 Heures (Recyclage TOUT LES 2 ANS)		Minimum 5 stagiaires maximum 10 par session. Il est possible d'étendre le groupe à un maximum de 12 personnes. Dans ce cas, la durée de la session sera allongée d' <b>1 heure par personne supplémentaire.</b>	
DELAIS D'ACCES :			
Lorsque que vous aurez validé toutes les conditions auprès du secrétariat, vous pourrez intégrer la prochaine session inscrite au calendrier de FFSR (sous réserve de places disponibles)			
PRE REQUIS :			
Salariés intervenant dans le secteur de l'Aide à domicile ayant obtenu le certificat APS ASD dans les 24 derniers mois			
INTERVENANTS ET QUALIFICATION :			
La formation est dispensée par un formateur APS ASD certifié INRS rattaché à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un organisme de formation habilité pour la formation d'APS ASD et le Maintien et Actualisation des Compétences.</li> </ul> <u>Responsable pédagogique</u> : Monsieur Rémy REGE			
DATES ET HORAIRES :			
Les dates et les horaires de la formation sont établis en fonction des dates prévisionnelles mises en place par FFSR.			
LIEU :			
Dans vos locaux pour une formation de groupe en intra, salle en adéquation avec le groupe.			
PUBLIC CONCERNE :			
Tout salarié du secteur de l'aide et du soin à domicile, livraison de repas à la personne, hospitalisation à domicile...			

## LES MOYENS ET METHODES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES :

La formation sera dispensée en utilisant comme support :

- des documents Powerpoint vidéo projetés,
- des mannequins d'entraînement à la réanimation cardio-pulmonaire (adulte, enfant, nourrisson)
- défibrillateur semi automatique externe
- kit de simulation de blessures : saignement, brûlures...
- trousse de pharmacie (désinfectant, alcool, gaze...)

Méthodes pédagogiques :

- Techniques pédagogiques qui impliquent les participants, les amenant à réaliser les gestes, les techniques et les conduites à tenir qu'ils auront à exercer sur le terrain
- Certification : mise en situation des participants, sous la forme de cas concrets de mise en situation à réaliser.

## PROGRAMME TYPE DE LA FORMATION

Développer et maintenir ses connaissances sur la prévention :

Connaître le rôle de l'intervenant à domicile en tant qu'acteur de la prévention sur son lieu de travail - identifier des situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail et ses déplacements - identifier le contexte relationnel (la personne aidée et son réseau) - analyser les situations professionnelles à risque liées à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au corps humain - agir et réagir face à une situation de travail à risque (recherche de pistes d'amélioration) - informer (proposition d'amélioration dans une approche partagée) - les aspects réglementaires et procéduraux - les techniques de manutention des personnes malades, handicapées ou âgées dépendantes - évaluation

Compétence 1 (La prévention) :

- Présentation des objectifs de la formation, du formateur et des stagiaires
- L'intérêt de la prévention dans le milieu de l'aide à domicile
- Les acteurs de la prévention
- L'organisation
- La notion de danger, risque, situation dangereuse
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les propositions d'amélioration
- Les techniques de manutentions des personnes

Compétence 2 (Le secours) :

- Le secourisme en milieu de travail – les techniques, conduite à tenir :  
Partie 1 : protéger, examiner, faire alerter ou alerter (outil de communication adaptés)  
Partie 2 : secourir (mises en situation)
- Les obligations et les limites des responsabilités du SST

Un bilan de stage est réalisé en fin de formation

Il vise à recueillir les réactions des participants et à mesurer leur degré de satisfaction par rapport aux contenus de l'action et aux méthodes pédagogiques utilisées

Une synthèse est réalisée puis envoyée à la Direction de(s) Etablissement(s), ainsi qu'au formateur ayant animé la formation

**A LA FIN DE LA FORMATION, IL EST REMIS A CHAQUE STAGIAIRE :**

- 1 livret pratique (aide-mémoire),
- un certificat «APS ASD», si le participant a passé, avec succès, les épreuves certificatives.
- Une attestation individuelle de formation

**VERIFICATION DES ACQUIS EN FIN DE FORMATION :**

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des APS ASD. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Epreuves certificatives du CPS ID » et utilisés lors de chaque formation.

A l'issue de cette évaluation, un Certificat de APS ASD sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

FFSR centre de formation : 95, avenue Mahatma Gandhi, Quartier Français 97441 Sainte-Suzanne

TEL : **02.62.50.73.24**. GSM Rémy Rège : **06.92.25.92.12**

[ffsr@ffsreunion.fr](mailto:ffsr@ffsreunion.fr)

N° SIRET : 452173750 00038- Déclaration d'activité: 98 97 03005 97 –  
Agréments : APS ASD: 781024/2015/ASP CPS-ID-01/O/23

Membre du Syndicat Professionnel de la Formation en Prévention et Sécurité (FPS)

